



syndicat national autonome du personnel de la BANQUE de FRANCE

Syndicat National Autonome Banque de France 74-1645 SNA 75049 Paris cedex 01
Tél : 01 42 92 40 25 - Fax : 01 42 60 77 42 - <http://www.snabf.org> - e-mail : snabf@snabf.org

Solidaires
Union
syndicale CIO



Communication à l'attention des Agents de Surveillance

Dans le cadre de l'accord RTT du 12 juin 2002 (circulaire 2002-53 incluant le corpus de règles), le SNABF Solidaires a sollicité auprès de la Banque la tenue d'une commission de suivi qui s'est déroulée le 5 décembre dernier (Cf. notre compte rendu diffusé le même jour et accessible sur notre site SNABF Solidaires).

Au cours de cette réunion avec la Banque, nous avons porté l'ensemble des revendications professionnelles et salariales de nos collègues ADS auprès desquels nous entretenons des échanges réguliers depuis des années. A l'issue de cette commission de suivi, la Banque s'est engagée, d'une part, à communiquer les réponses aux questions posées et, d'autre part, à nous réunir à nouveau en janvier (clause de rendez-vous).

Parallèlement, dans le cadre d'une démarche intersyndicale au cours de laquelle nous avons joué un rôle moteur, nous avons mis en commun les revendications professionnelles et salariales de nos collègues dans le but d'élaborer une « plateforme commune des revendications en faveur des ADS » (document joint).

Cette initiative intersyndicale, guidée par un souci d'efficacité, s'accompagnera bien évidemment de la poursuite résolue de notre action de défense des légitimes revendications de nos collègues ADS au cours de la prochaine commission de suivi fixée par la Banque au 31 janvier 2006 de 15H à 16H30.

Cela étant, nous sommes déterminés, dans l'hypothèse où les négociations en commission de suivi n'aboutiraient pas, d'engager des actions unitaires n'excluant pas le recours à la grève.

Michel FELCE

Secrétaire Général